

Premières tendances 4^e trimestre 2017

Amélioration du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

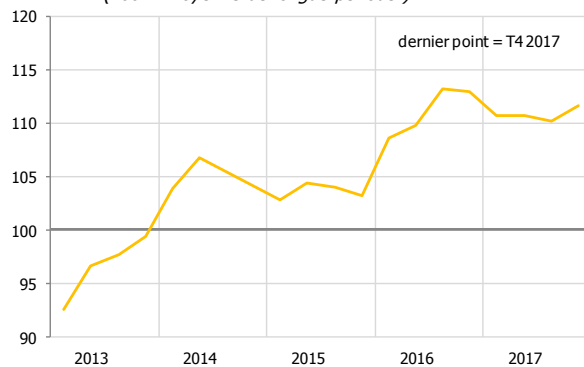
Selon les premières estimations, l'indicateur du climat des affaires (ICA) enregistre une hausse de 1,5 point au dernier trimestre 2017, après trois trimestres de stabilisation, et s'établit à 111,7 (110,2 au troisième trimestre).

Conformément aux anticipations formulées au précédent trimestre, l'amélioration de l'activité en cette fin d'année a mené les entreprises interrogées à augmenter leurs effectifs, ce qui a fortement contribué à l'évolution positive de l'ICA.

En revanche, les perspectives d'évolution de l'activité pour les trois prochains mois, bien que toujours supérieures à leur moyenne de longue période, ont contenu la hausse de l'ICA.

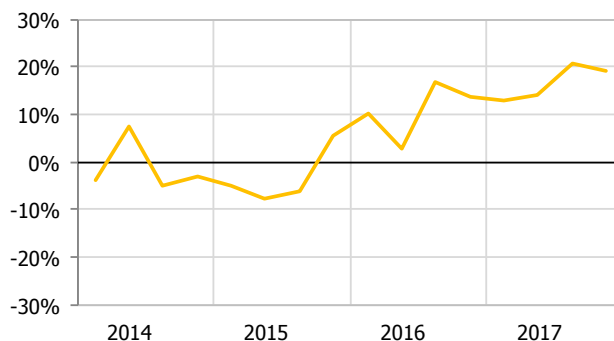
Les prévisions d'investissement à un an restent très bien orientées.

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'EOM

**Prévisions d'investissement
des entreprises à un an**
(centrées sur leur moyenne de longue période)



PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité économique a bénéficié d'un regain de dynamisme au quatrième trimestre 2017 qui s'est traduit par une nette hausse des effectifs. Les chefs d'entreprise font état d'une situation de trésorerie favorable et d'une amélioration des délais de paiement de leur clientèle dans un contexte de stabilité des prix.

Pour le début de l'année 2018, les professionnels se déclarent relativement moins optimistes et anticipent un léger ralentissement de leur courant d'affaires et de leurs perspectives de recrutement.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 4^e trimestre 2017 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer : février 2018 – Dépôt légal : février 2018 – ISSN 1968-6277